

Mesures pour les camps d'été

Consignes pour les jeunes :

- Résultat négatif obligatoire pour les jeunes, test PCR à faire dans les 48 h avant le début du camp.
- Aucune distanciation physique n'est requise entre les jeunes d'une même bulle.
- Une unité entière (jeunes et chefs) constitue une seule et même bulle.
- Une distance de 2 mètres doit néanmoins être maintenue entre les jeunes et les chefs ou bénévoles.
- Le port du couvre-visage est obligatoire pour tous les participants des branches jaune, verte et rouge lorsque la distanciation de 2 mètres n'est pas possible avec des personnes qui sont à l'extérieur de leur bulle (d'autres jeunes, des aides de camps et des adultes)
- Deux groupes peuvent former un duo stable tout en gardant une distanciation de 2 mètres en tout temps entre les groupes. Le duo devrait être le même pour l'été ou la semaine (stable dans le temps).
- Test rapide obligatoire pour tous les enfants au 3e jour après l'arrivée au camp (à l'endroit du campement). Pas obligatoire un camp de 2 nuits et moins.

Consigne pour tous les adultes - aides de camp/bénévoles/routiers :

- Résultat négatif obligatoire pour les chefs et bénévoles, test PCR à faire dans les 48 h avant le début du camp.
- Le port du masque de procédure est obligatoire en tout temps, à l'intérieur comme à l'extérieur et le port des lunettes de sécurité est obligatoire lorsque le chef ou le bénévole se trouve à moins de 2 mètres d'une autre personne.
- Une distance de 2 mètres et le port des lunettes de sécurité sont obligatoires en tout temps pour toute personne ne faisant pas partie d'un groupe bulle (chef qui dort à la maison pendant le camp, parents qui vient porter servir un repas. etc.) .
- Test rapide obligatoire pour tous les chefs au 3e jour après l'arrivée au camp (à l'endroit du campement). Pas obligatoire un camp de 2 nuits et moins.

Symptômes/Protocole d'éclosion:

• Si une personne a des symptômes, le camp est immédiatement arrêté et toute la bulle et toutes les personnes qui ont été en contact avec celle-ci doivent se placer en isolement préventif, ainsi que toutes les personnes qui habitent sous le même toit.

Lors des résultats, la santé publique communiquera pour les prochaines étapes à suivre.

Déplacement entre régions :

- Lorsqu'en zone orange ou rouge, interdiction de se déplacer en zone verte ou jaune.
- Lorsqu'en zone verte ou jaune, non recommandée de se déplacer en zone orange ou rouge.

Mesures sanitaires à prendre :

ÉTABLIR LA CAPACITÉ D'ACCUEIL

• Calculer la capacité d'accueil, il faut diviser par le nombre de mètres carrés par personne selon s'il s'agit de chefs ou bénévoles (2 mètres carrés) et/ou de jeunes (1 mètre carré). Ne pas oublier de calculer la place que prennent les jeunes afin qu'ils soient toujours à deux mètres de vous. Ce calcul donne le nombre de personnes admises par local ou plateau.

ROUTINE SANITAIRE

- Prévoir une salle, qui pourra servir exclusivement à l'isolement, si nécessaire.
- Tenir un registre quotidien des personnes présentes au camp.
- Interdiction de permettre de boire directement aux abreuvoirs et vous devez les réserver uniquement au remplissage de gourde.
- Remplir régulièrement les distributeurs de désinfection avec du produit désinfectant composé d'au minimum 60% d'alcool.
- Réduire le nombre de personnes dans les espaces d'hygiène personnelle.
- Limiter l'accès des salles de bain à une seule personne à la fois ou à deux personnes en même temps s'il est possible de respecter la distanciation physique.
- Désinfecter quotidiennement tous les espaces avant et après chaque utilisation.

USAGE ET LAVAGE DU MATÉRIEL

- Le chef est responsable de la distribution du matériel. Le matériel en libre-service n'est pas recommandé.
- Désinfection du matériel « dur » entre chaque utilisation (ciseaux, etc.)
- Nettoyage du matériel « mou » entre chaque prêt (harnais, VFI, etc.)
- Quarantaine de 48h pour le matériel ne pouvant pas être désinfecté ou nettoyé.
- Désinfecter le matériel et les espaces minimalement une fois par jour ou plus selon la fréquentation des lieux ou l'utilisation par plusieurs groupes bulle.
- Désinfecter les tables, les chaises, les petits bancs, les aires de jeux, les installations sanitaires (des adultes et des enfants), les poignées de porte, les interrupteurs, les robinets et tout autre endroit ou matériel pertinent avec un produit de désinfection utilisé habituellement.
- Le matériel sera manipulé par un seul chef lorsqu'il doit être transporté ou déplacé. Le même animateur ramassera et rangera le matériel.
- Favoriser, autant que possible, l'individualisation du matériel (ex. : un arc et trois flèches par enfant, une paire de ciseaux par enfant).
- Retirer tout le matériel difficile à désinfecter.
- Retirer les jouets utilisés ou faire une désinfection systématique.
- Inclure la désinfection ou la mise en quarantaine du matériel dans la « culture » et routine de l'activité.
- Mettre en place un système de rangement du matériel : propre ou à désinfecter.
- Prévoir des bacs de matériel propre et un autre de matériel à désinfecter.

HYGIÈNE DES MAINS

- Présenter et imposer la technique de lavage des mains.
- Faire la promotion des mesures d'hygiène des mains en mettant à la disposition le matériel nécessaire (eau courante, savon, solutions hydroalcooliques, poubelles sans contact, papiers ou serviettes jetables, etc.
- S'assurer d'une routine <u>régulière</u> de lavage des mains dans le programme de camp et prévoir des distributeurs de désinfection pour les mains partout où il n'est pas possible de se laver les mains (en forêt).
- Dans la zone d'arrivée et de départ (zones d'accueil) et dans les zones d'entrée/sortie des plateaux d'activités, prévoir une station de lavage de mains ou un distributeur de désinfectant pour les mains.
- Faire la promotion des mesures d'hygiène des mains en mettant à la disposition le matériel nécessaire (eau courante, savon, solutions hydroalcooliques, poubelles sans contact, papiers ou serviettes jetables, etc.

Mesures pour les activités :

- Favoriser les activités à l'extérieur.
- Ne pas prévoir d'activités, d'expéditions ou d'exploration dans la communauté.
- Favoriser que chaque enfant ait sa propre VFI, le cas échéant, ou autrement en assigner une par jeune pour toute la durée du camp.

Mesures pour les repas :

- Favoriser les repas à l'extérieur.
- Favoriser l'utilisation du lave-vaisselle ou autrement, le lavage de sa propre vaisselle ou par les chefs pour les plus jeunes.
- Laver/désinfecter les chaises et les tables avant et après chaque repas.
- Éviter toute manipulation inutile par plusieurs personnes (éviter les stations libre-service et favoriser le service par un chef ou bénévole).

Mesures pour les transports :

- Le port du couvre-visage est obligatoire dans le transport pour tous les jeunes.
- Le masque de procédure est obligatoire dans le transport pour tous les chefs et bénévoles.
- Favoriser la manipulation des bagages par les jeunes eux-mêmes.

Mesures pour les couchers (chambres, dortoirs et tentes) :

- Revoir l'aménagement des lits afin de favoriser une distanciation de 2 mètres entre les jeunes.
- S'assurer d'une distance de 2 mètres entre les lits des chefs et bénévoles.
- Garder les mêmes co-chambreurs tout au long du camp.
- Favoriser le placement des lits pieds à pieds ou alterner tête et pieds lorsque sur deux étages.
- Pour les branches bleu et jaune, s'assurer qu'au moins deux (2) chefs dorment à l'intérieur avec les jeunes.

Mesures alternatives pour la branche rouge (route avec couchers sans test covid) :

- Le port du couvre-visage est obligatoire en tout temps dans les espaces communs et lors des activités.
- Une distance de deux mètres en tout temps entre les membres de clan (aucun contact).
- Peu importe le type d'unité d'hébergement (tente ou chalet), l'assignation des places pour dormir se fait par cellule familiale.
- Un chalet ou une tente ne peut accueillir qu'une seule cellule familiale. Dans un chalet, lorsque les chambres sont accompagnées d'une salle de bain privée, le nombre de salle de bain privée associé à une chambre constitue le nombre de cellules familiales pouvant avoir accès au chalet pour dormir, en autant qu'une même cellule familiale dorme dans la même chambre.
- Les mesures sanitaires ainsi que celles pour les transports, les repas, les activités, les déplacements entre régions et le protocole d'éclosion s'appliquent avec les ajustements nécessaires.
- Interdiction d'utiliser les espaces intérieurs sauf pour ceux qui y dorment dans les zones oranges et rouges. Maximum de 12 personnes sans contact dans les zones jaunes.
- À l'extérieur, groupe total de maximum 8 personnes en zone rouge, 12 personnes en zones jaunes et oranges (sujet à changement à compter du 11 juin, pour des groupes de 25 personnes dans toutes les zones).



Mesures pour les camps de jour

Pour les jeunes :

- Distance de 1 m entre tous les enfants
- Le port du couvre-visage est obligatoire pour tous les participants lorsque la distanciation de 1 mètre n'est pas possible avec les enfants du groupe bulle et la distanciation de 2 mètres avec toutes autres personnes incluant les chefs et bénévoles.
- Zone verte : Aucun couvre-visage pour les jeunes.
- Zone jaune : Couvre-visage obligatoire à l'intérieur pour les jeunes de la branche jaune, verte et rouge
- Zone orange et rouge : Couvre-visage obligatoire à l'intérieur en tout temps pour tous les jeunes.
- Une distance de 2 mètres doit être maintenue entre les jeunes, les chefs et bénévoles.
- Deux groupes peuvent former un duo stable tout en gardant une distanciation de 2 mètres en tout temps entre les groupes. Le duo devrait être le même pour toute la durée du camp.

Pour tous les adultes - aides de camp :

- Une distance de 2 mètres doit être maintenue entre toutes les personnes en tout temps.
- Le port du masque de procédure est obligatoire en tout temps, à l'intérieur comme à l'extérieur.
- Le port des lunettes de sécurité est obligatoire en tout temps, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Symptômes/Protocole d'éclosion:

• Si une personne a des symptômes, le camp est immédiatement arrêté et toute la bulle et toutes les personnes qui ont été en contact avec celle-ci doivent se placer en isolement préventif, ainsi que toutes les personnes qui habitent sous le même toit.

Lors des résultats, la santé publique communiquera pour les prochaines étapes à suivre.

Déplacement entre régions :

- Lorsqu'en zone orange ou rouge, interdiction de se déplacer en zone verte ou jaune.
- Lorsqu'en zone verte ou jaune, non recommandée de se déplacer en zone orange ou rouge.

Mesures sanitaires à prendre :

ÉTABLIR LA CAPACITÉ D'ACCUEIL

• Calculer la capacité d'accueil, il faut diviser par le nombre de mètres carrés par personne selon s'il s'agit de chefs ou bénévoles (2 mètres carrés) et/ou de jeunes (1 mètre carré). Ne pas oublier de calculer la place que prennent les jeunes afin qu'ils soient toujours à deux mètres de vous. Ce calcul donne le nombre de personnes admises par local ou plateau.

ROUTINE SANITAIRE

- Prévoir une salle, qui pourra servir exclusivement à l'isolement, si nécessaire.
- Tenir un registre quotidien des personnes présentes au camp.
- Interdiction de permettre de boire directement aux abreuvoirs et de les réserver uniquement au remplissage de gourde.
- Remplir régulièrement les distributeurs de désinfection avec du produit désinfectant composé d'au minimum 60% d'alcool.
- Réduire le nombre de personnes dans les espaces d'hygiène personnelle.
- Limiter l'accès des salles de bain à une seule personne à la fois ou à deux personnes en même temps s'il est possible de respecter la distanciation physique.
- Désinfecter quotidiennement tous les espaces avant et après chaque utilisation.

HYGIÈNE DES MAINS

- Présenter et imposer la technique de lavage des mains.
- Faire la promotion des mesures d'hygiène des mains en mettant à la disposition le matériel nécessaire (eau courante, savon, solutions hydroalcooliques, poubelles sans contact, papiers ou serviettes jetables, etc.
- S'assurer d'une routine <u>régulière</u> de lavage des mains dans le programme de camp et prévoir des distributeurs de désinfection pour les mains partout où il n'est pas possible de se laver les mains (en forêt).
- Dans la zone d'arrivée et de départ (zones d'accueil) et dans les zones d'entrée/sortie des plateaux d'activités, prévoir une station de lavage de mains ou un distributeur de désinfectant pour les mains.

USAGE ET LAVAGE DU MATÉRIEL

- Le chef est responsable de la distribution du matériel. Le matériel en libre-service n'est pas recommandé.
- Désinfection du matériel « dur » entre chaque utilisation (ciseaux, etc.)
- Nettoyage du matériel « mou » entre chaque prêt (harnais, VFI, costume, etc.)
- Quarantaine de 48h pour le matériel ne pouvant pas être désinfecté ou nettoyé.
- Désinfecter le matériel et les espaces minimalement une fois par jour ou plus selon la fréquentation des lieux ou l'utilisation par plusieurs groupes bulle.
- Désinfecter les tables, les chaises, les petits bancs, les aires de jeux, les installations sanitaires (des adultes et des enfants), les poignées de porte, les interrupteurs, les robinets et tout autre endroit ou matériel pertinent avec un produit de désinfection utilisé habituellement.
- Le matériel sera manipulé par un seul chef lorsqu'il doit être transporté ou déplacé. Le même chef ramassera et rangera le matériel.
- Favoriser, autant que possible, l'individualisation du matériel (ex. : un arc et trois flèches par enfant, une paire de ciseaux par enfant).
- Retirer tout le matériel difficile à désinfecter.
- Retirer les jouets utilisés ou faire une désinfection systématique.
- Inclure la désinfection ou la mise en quarantaine du matériel dans la « culture » et routine de l'activité.
- Mettre en place un système de rangement du matériel : propre ou à désinfecter.
- Prévoir des bacs de matériel propre et un autre de matériel à désinfecter.

Mesures pour les activités :

- Favoriser les activités à l'extérieur.
- Éviter les sorties dans la communauté au maximum.
- Favoriser que chaque enfant ait son propre matériel (VFI, ciseaux, etc.), ou autrement en assigner une par jeune pour toute la durée du camp ou encore laver et désinfecter après chaque usage.
- Favoriser les activités sans matériel ni contact direct.

Mesures pour les repas :

- Favoriser les repas à l'extérieur et de type boîte à lunch.
- Favoriser l'utilisation du lave-vaisselle ou autrement, le lavage de sa propre vaisselle ou par les chefs pour les plus jeunes..
- Laver/désinfecter les chaises et les tables avant et après chaque repas.
- Éviter toute manipulation inutile par plusieurs personnes (éviter les stations libre-service et favoriser le service par un chef ou bénévole).

Mesures pour les transports :

- Le port du couvre-visage est obligatoire dans le transport pour tous les jeunes.
- Le masque de procédure est obligatoire dans le transport pour tous les chefs et bénévoles.
- Réduire au minimum l'usage des transports en commun.
- Réduire au strict nécessaire les sorties et les déplacements en véhicule qui regroupe plusieurs enfants.